

**Compte rendu
de l'assemblée générale ordinaire
de la
Société
des membres de la Légion d'honneur**

28 septembre 2021

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le présent compte rendu est la synthèse de l'assemblée générale ordinaire qui s'est déroulée le 28 septembre 2021 au Théâtre Alexandre-Dumas de Saint-Germain-en-Laye (78100).

Seuls font foi la sténotypie et le procès-verbal de constat d'huissier. Ces documents peuvent être consultés au siège sur simple demande.

1. Ouverture de l'assemblée générale par l'amiral Alain Coldefy, président

“Bonjour à toutes et à tous, chers sociétaires, re-bonjour pour les présidents de section avec lesquels nous avons eu, je pense, une fructueuse journée hier de travail avec un agenda assez dense, et je suis heureux de voir que les sections de l'étranger, qui étaient en force hier, sont encore en force aujourd'hui.

Je suis donc heureux d'ouvrir cette assemblée générale.

Il y a deux ans, la première fois en tant que président, je vous ai adressé la parole en ouverture de l'assemblée générale. J'ai indiqué que je souhaitais « appareiller », « franchir les passes » et partir vers « le grand large », vers une nouvelle SMLH.

Quand j'ai pris la suite, nous étions au bord de la faillite. Nous perdions un million d'euros par an. Mon prédécesseur avait donné un vif coup de barre et je me suis donc inscrit dans ce qu'avait préparé le général Gobilliard et son équipe.

Et aujourd'hui, nous vous présentons un budget positif, après deux dernières années de réduction des dépenses. Le siège a réduit de près de moitié le nombre de ses salariés en contrat à durée indéterminée. La société s'est réformée. Nous avons ouvert le champ de la communication. Vous avez vu que l'on communique beaucoup. C'est la première fois que l'on nous propose un reportage dans le 13h de TF1 à l'occasion des Olympiades de la jeunesse. Cela va continuer dans différents domaines.

Nous avons mené à son terme la vente de la résidence de Costeur-Solviane et je sors du bureau du maire de Saint-Germain-en-Laye, Arnaud Péricard, car nous sommes dans les dernières lignes droites pour avoir l'autorisation d'ouvrir le Château du Val dont la gestion a été confiée à un entrepreneur privé. Le château reste notre propriété et nous avons investi pour sa mise aux normes, l'objectif étant que cet hôtel devienne un hôtel 4 étoiles et une référence hôtelière sur la place de Saint-Germain-en-Laye.

Beaucoup d'autres actions sont envisagées. Vous êtes tous mobilisés et nous allons encore vous demander, si vous en êtes d'accord, un effort de 3,33 € (après réduction fiscale) au niveau de vos cotisations. Ce qui me motive énormément pour poursuivre la route avec vous, c'est le sentiment d'une authentique mobilisation un petit peu partout et ça, c'est très important.

La deuxième chose que je voulais partager avec vous, et vous le savez, c'est l'année de notre Centenaire qui a déjà commencé bien sûr en province comme à Paris. Mais le grand coup d'envoi a été donné dimanche par les Olympiades de la jeunesse qui ont rassemblé près de

800 jeunes et 200 accompagnateurs, professeurs pour la plupart d'entre eux, venant de métropole, d'outre-mer et de l'étranger, par équipes de 8, et qui se sont rassemblés aux Invalides après avoir participé aux Olympiades numériques du 15 mai au 15 septembre. Ces Olympiades « en ligne » étaient destinées à échauffer nos jeunes et, en filigrane, à leur transmettre un certain nombre de messages forts qui nous semblent déterminants, autour des valeurs de notre ordre, qui sont en fait celle de notre République.

Cette manifestation était placée sous le signe des métiers, des valeurs, de l'engagement et des valeurs de la solidarité. Elle fut un succès car nous y avons vu la participation de près de 80 partenaires, tous volontaires, déterminés et fiers et heureux de présenter leur savoir-faire dans les domaines les plus divers. Je ne pourrais les citer tous mais ceux qui étaient là dimanche auront croisé des brodeuses bigoudènes, des experts de l'intelligence artificielle, les fédérations françaises de rugby, de judo, des escrimeurs, les Meilleurs ouvriers de France, etc. Nos jeunes ont participé et vécu intensément tous ces moments de rencontre sans exception.

Ce fut un succès parce que, grâce à ce type d'évènement, nous allons rayonner encore plus, d'abord dans les départements qui ont envoyé des jeunes aux Olympiades. J'ai indiqué hier aux présidents de section que je souhaitais que, par ce biais, nous puissions rajeunir, entre guillemets, notre société en proposant à ceux d'entre eux qui le souhaitent de devenir Amis de la SMLH.

Nous sommes investis sur le renforcement du lien social, et c'est la 3^{ème} chose que je voulais vous dire. Notre projet associatif est en train d'avancer à grands pas.

Un panorama, donc, enthousiaste, et un sentiment de fierté, d'union entre générations, une nouvelle dynamique qui donne à mon sens le tempo de ce que nous allons continuer à faire.

Nous sommes désormais en haute mer, mais nous savons où nous allons. Nous arriverons à bon port mais il y a encore du travail.

Avant de commencer et selon la tradition, je vais vous demander de vous lever à la mémoire de nos camarades sociétaires décédés cette année.

Je cède donc la parole au contrôleur général Christian Piotre, notre secrétaire général, qui va lancer notre séance. Je vous remercie de votre attention."

Le président soumet à l'approbation des sociétaires les noms de ceux qui vont constituer le bureau de vote, en liaison avec maître Eric Piquet, huissier de justice.

Il propose la composition suivante :

- président : Marie-France Jourdan
- assesseurs : Anne de La Burgade – Alain Bertet

Il est procédé à un vote à mains levées. L'assemblée générale approuve la désignation à l'unanimité.

2. Présentation du rapport moral et d'activité 2020 (Résolution R1)

Le contrôleur général des armées (2s) Christian Piotre, secrétaire général, présente le rapport moral et d'activité 2020.

Le rapport moral et d'activité 2020 est présenté en annexe I.

3. Présentation du rapport financier 2020 (Résolution R2) et affectation du résultat (Résolution R3)

Le président passe la parole à Bruno Julien-Laferrière, trésorier général, qui présente le rapport financier 2020.

Le rapport financier 2020 est présenté en annexe II.

Puis le trésorier général passe la parole à Hugues de Noray, commissaire aux comptes de la société, qui présente son rapport.

Le rapport du commissaire aux comptes est présenté en annexe III.

4. Présentation du projet de budget 2021 (résolution R4)

Le trésorier général reprend la parole pour présenter le budget prévisionnel pour l'année 2021.

Le projet de budget 2021 est présenté en annexe IV.

5. Renouvellement du conseil d'administration

Présentation des cinq candidats au conseil d'administration.

6. Vote des résolutions

Avant de procéder au vote des résolutions et à l'élection des candidats au conseil d'administration, Marie-France Jourdan donne quelques indications techniques sur le système du vote électronique.

Elle précise que le nombre total de voix (présents et représentés) est de 9 720 et que la majorité est donc de 4 861 voix.

Après débats, il est procédé, en fin de matinée, au vote des résolutions.
La présidente du bureau de vote annonce les résultats.

Texte de la résolution	<u>pour</u>	<u>contre</u>
Résolution R1 : L'assemblée générale ordinaire 2021 approuve le rapport moral et l'activité 2020.	8 694	342
Résolution R2 : L'assemblée générale 2021, après avoir pris connaissance des comptes annuels, du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2020 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font ressortir un bénéfice de 613 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. Elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.	8 985	94
Résolution R3 : L'assemblée générale 2021 décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020 s'élevant à 613 € au poste report à nouveau dont le montant se trouvera ainsi porté de 1 749 247 € à 1 749 860 €.	8 643	48
Résolution R4 : L'assemblée générale ordinaire 2021 approuve le projet du budget 2021.	8 519	541

Résolution R5 : L'assemblée générale 2021 fixe le montant de la cotisation annuelle : - des membres titulaires à 40 €, à 60 € minimum pour une cotisation de soutien et à 110 € minimum pour une cotisation de bienfaisance, - des membres associés à 20 €, à 30 € minimum pour une cotisation de soutien et à 55 € minimum pour une cotisation de bienfaisance. La cotisation de « membres à vie » est fixée à 20 fois le montant annuel de la catégorie de membres à laquelle ils appartiennent. Ces nouvelles cotisations entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2022.	7 240	1 694
--	-------	-------

Candidats	Nombre de voix	Con séquences du vote
Cyrille SCHOTT	7 774	Elu
Patricia COSTA	8 139	Elue
Pierre GODEC	6 859	Elu
Cécile RENSON	7 154	Elue
Jean HONNORAT	6 932	Elu

7. Discours de clôture de l'amiral Coldefy

« M. le Grand chancelier, notre assemblée générale se termine avec votre intervention.

Merci à vous tous pour votre présence.

Je vous donne rendez-vous à Lyon pour l'assemblée générale de 2022. »